

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT:

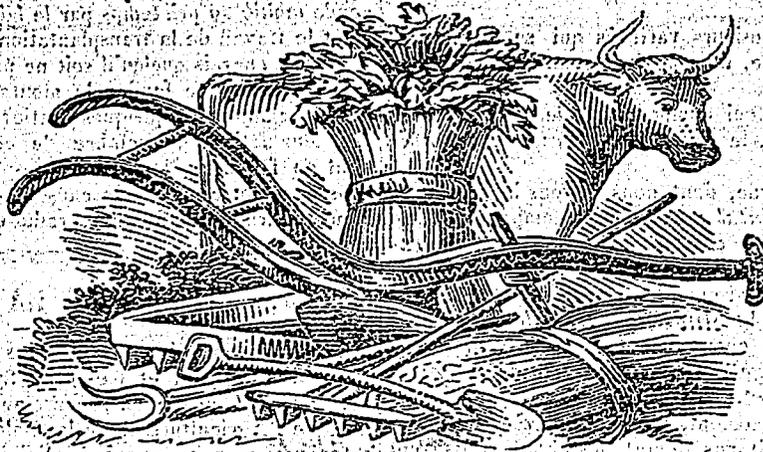
21.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné au bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si non voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

Droit de prime jusqu'au 1er janvier 1869

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce concernant l'Avoine de la Norvège, présentée à nos abonnés, comme prime.

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes potagères de grande culture

Les plantes potagères sont des végétaux cultivés particulièrement pour les besoins de l'homme ; on leur donne d'ordinaire le nom de légumes.

Il n'y a pas encore longtemps, le potager n'occupait qu'une étendue très-restreinte, on ne cultivait en fait de légumes, que ce qui pouvait à peu près suffire à la consommation du ménage et il n'y avait guères que les environs des villes qui fournissaient les légumes nécessaires aux besoins des citadins.

Aujourd'hui les choses sont un peu changées ; l'augmentation de la population des villes, la vente facile des plantes potagères, la facilité des communications, toutes ces choses ont concouru et concourent encore à l'extension de cette culture. Si bien que le petit potager placé dans le coin du jardin, ne suffit plus et devient forcément du domaine de la grande culture.

Jadis, la maîtresse de maison seule ou avec sa servante pouvait facilement donner au potager les soins convenables. Maintenant le cultivateur industriel s'en est emparé et le cultive à l'égal de son blé, mais quelquefois les procédés de culture suivis ne sont pas toujours les meilleurs ni les plus capables de donner les plus forts rendements. C'est pour faire disparaître les procédés defectueux et les remplacer par d'autres plus lucratifs que nous allons traiter des plantes potagères dans une série de causerie. En traitant de chacune des plantes potagères en particulier, nous donnerons autant de détails que l'exigera l'importance de la plante.

Les principales plantes potagères que l'on peut introduire avec profit dans la grande culture sont le chou, l'oignon, le poireau, la citrouille, l'asperge, etc.

DU CHOU.

En fait d'importance, le chou occupe un des premiers rangs parmi les plantes les plus utiles à l'homme. Dans tous les pays où la culture est avancée, on cultive le chou sur une grande échelle. En Angleterre il couvre des étendues considérables de terrains. Dans certaines parties de la France et surtout dans l'Ouest, le Nord et le Nord-Est, un agriculteur qui cultive beaucoup de choux est regardé, par ses voisins, comme étant dans une ère de progrès. Mais dans ce dernier pays, le chou ne sert pas seulement pour la nourriture de l'homme, il entre aussi pour une forte proportion dans l'alimentation des animaux de la ferme pour lesquels il est un aliment très-recherché.

Ici, il est bien prouvé, par les essais déjà faits que le chou réussit parfaitement même en plein champ. Alors, pourquoi ne les cultivions-nous pas sur une plus grande échelle.

On fera des efforts inouis pour introduire certaines plantes, qui en fin de compte coûteront beaucoup de temps et d'argent et rapporteront peu, si elles sont rebelles au sol et au climat. Lorsqu'une plante, au contraire, réussit bien dans une localité, on a tout à gagner, si on apprend à lui faire donner son rendement le plus élevé.

Ce que nous venons de dire des plantes d'introduction nouvelle, nous pourrions le dire également du chou, dans le cas où sa réussite ne serait pas certaine.

Les différentes paroisses du Canada ne jouissent pas du même climat ; sans y remarquer des différences très-notables, elles sont assez sensibles pour influencer le choix des plantes à cultiver et même le mode de culture, et le rendement de ces mêmes plantes.

Le chou est une plante bisannuelle, c'est-à-dire qu'il parcourt toutes les phases de sa végétation, germe, grandit, forme ses graines dans l'espace de deux ans. Pendant la première année, les feuilles du chou s'agglomèrent et forment une pomme ou tête qui est son véritable fruit, celui pour lequel on cultive la plante ; dans la nature cette pomme est destinée à fournir, pendant la

seconde année, une abondance de principes nécessaires à sa végétation ultérieure.

Pendant la seconde année, il sort de la pomme une tige qui porte la fleur et bientôt après la graine.

Espèces et variétés.—On distingue deux espèces de choux : le chou branchu et le chou pommé. La première espèce n'a pas encore été cultivée dans nos localités, nous ne nous en occupons donc pas.

La seconde comprend plusieurs variétés qui se distinguent par le volume de leur pomme, leur couleur et par leur dureté. Ce sont :

1o. Les choux d'York, qui comprennent le chou d'York proprement dit, le *cabbage*, le *pain de sucre*, le *cœur de bœuf*.

2o. Les choux d'Allemagne, dont nous voyons le plus beau spécimen dans le chou *quintal* ; ces choux comprennent en outre le *chou saint Denis*, le *chou de Hollande*, le *chou trapu de Brunswick*, le *chou pointu*, le *chou conique*.

3o. Les choux de Milan, qui comprennent le *chou de Milan des Vertus*, le *Milan doré*, le *Milan très frisé de Malines*.

4o. Les choux rouges qui comprennent, le *gros chou rouge de Frise*, le *petit chou rouge d'Utrecht*, ou *tête de nègre*, et le *chou rouge marbré d'Alost*.

Climat et sol.—“ Du moment, dit le *Livre de la Ferme*, “ où la fraîcheur ne leur fait pas défaut, les choux réussissent “ dans tous les terrains. Si vous les voyez prospérer plus sûrement dans les terres fortes que dans les terres légères... c'est “ tout simplement parce que les premières conservent mieux “ leur humidité que les secondes. Il est à remarquer que les “ terres défoncées depuis peu, sont assez généralement favorables à la culture des choux. Plus nous allons vers le nord, “ moins nous avons à compter avec les terrains... ”

Ces observations s'accordent parfaitement avec ce que nous avons remarqué. Nous avons récolté sur la Ferme-Modèle du Collège Ste. Anne des choux quintals qui ont pesé jusqu'à 14 livres sans la souche et ces choux avaient poussés sur le penchant d'un côté sablonneux, mais recevant par infiltration une certaine dose d'humidité du terrain avoisinant.

Les choux réussissent parfaitement sur les prairies retournées surtout si la terre est argileuse mais non compacte, fraîche, mais non humide. Dans les terres compactes et humides, il donnerait des produits passables sous un climat très-chaud, sous un climat froid il pourrit.

Place des choux dans les assolements.—On n'a pas l'habitude de faire entrer les choux dans un assolement régulier ; mais néanmoins la chose pourrait très-bien se faire ; alors il commencerait la rotation, c'est-à-dire qu'il occuperait la même place que les patates, les betteraves, les carottes, les panais, les navets, etc.

Tous les soins qu'exige cette culture nous font une loi d'en agir ainsi : terrain profondément et parfaitement ameubli, fumure copieuse, sarclage, rechauffage, tout enfin nous indique qu'il laissera le sol aussi bien préparé que par les autres plantes sarclées à recevoir une céréale. Car c'est ordinairement une céréale qui succède aux plantes sarclées.

D'ailleurs rien ne s'oppose à la culture des choux sur le même champ pendant deux ou trois années consécutives ; pourvu que le terrain soit bien engraisé il n'en ressent aucune fatigue.

Engrais qui conviennent aux choux.—Les choux s'accoutument bien de tous les fumiers d'étables ; mais si le sol est frais, il préférera le fumier de mouton, les matières fécales et les composts formés de terre, de fumier et arrosé avec du purin salé. Si le terrain est plus sec que frais, il se trouvera mieux du fumier de vaches.

Quant à la quantité d'engrais, tout se résume dans ces deux

mots : fumer copieusement. Aucune autre plante ne paie mieux une forte fumure que le chou. L'état du sol sera le meilleur guide à cet égard. S'il est pauvre, on pourra lui donner sans inconvénients 60 à 70 bons voyages de fumier par arpent. S'il est déjà riche 40 suffiront souvent. Mais alors, les meilleurs praticiens nous recommandent d'enfourer cette masse d'engrais en deux fois, une première moitié à l'automne par le premier labour et la seconde moitié au printemps par le labour qui précède immédiatement le travail de la transplantation.

Aucun engrais quelqu'il soit ne peut remplacer le fumier d'étable et surtout le fumier de mouton pour les choux ; mais on peut leur adjoindre quelques matières fertilisantes qui augmentent leur action ; au nombre de ces dernières sont les cendres dont on fait usage lors de la transplantation, comme nous le verrons dans notre prochaine causerie. Les boues de chemins, les vieux débris de démolition produisent aussi de très-bons effets.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous désirions depuis longtemps donner le résumé d'une partie de l'intéressant et très-utile travail qu'a fait M. Marquis, curé de St. Célestin, en réponse aux questions posées par le comité de l'Agriculture et de la Colonisation, mais la place nous a toujours manqué jusqu'ici. Aujourd'hui que nous sommes un peu plus à l'aise du côté des événements à enregistrer, nous nous empressons de faire ce résumé. S'il arrive un peu tard, l'inconvénient n'est pas grave, car la question est encore toute palpitante d'actualité.

“ Le vent est à la colonisation, ” dit M. Marquis ; profitons en donc pour montrer qu'il faut agir énergiquement, efficacement et de manière à obtenir des résultats importants et avantageux.

“ Il y a assez longtemps, dit-il encore, que l'on fait de la colonisation en paroles et en papier ; il est temps de faire de la colonisation en œuvres et en réalité. Le temps des demi-mesures est passé. ”

M. Marquis est un homme d'action, de grande expérience, un homme éminemment pratique ; il s'occupe de colonisation depuis vingt-cinq ans et les townships de l'Est savent ce qu'ils lui doivent. Par conséquent, les idées qu'il émet sur le sujet ont toute l'autorité désirable. Quand on a présidé, comme ce Monsieur l'a fait, à la formation de belles et florissantes paroisses, qui ont remplacé la forêt d'hier, on mérite d'être écouté avec attention et de voir ses conseils suivis.

En cherchant quelles sont les causes qui ont retardé les progrès de la colonisation, M. Marquis en énumère douze principales.

Il signale 1o. Le manque de renseignements nécessaires. Grand nombre de pères de famille et de jeunes gens ignorent complètement les lieux où sont situées les terres qui leur conviendraient, et qui, vu les circonstances particulières où ils se trouvent placés, leur offriraient le plus d'avantages. En revanche, ils ont beaucoup entendu parler des Etats-Unis et c'est là qu'ils se dirigent. Cependant l'étendue, le nombre des terres encore incultes est considérable en notre pays. Il faudrait donc, pour obvier à tout inconvénient, que le gouvernement fit imprimer de temps à autre, et qu'il distribuât parmi le peuple des brochures, des plans, etc., propres à donner les informations nécessaires.

2o. La difficulté qu'ont eu les colons de se procurer des terres jusqu'à ces derniers temps. Des favoris du gouvernement ont obtenu des terres d'une très-grande étendue ; ils se sont ensuite cachés pour s'exempter de porter certaines charges, et ne sont apparus qu'à l'époque où des améliorations considérables avaient

été faites sur ces terres par de pauvres colons, auxquels ils ne roulaient alors les vendre qu'à des conditions très-onéreuses et et même impossibles. Le colon, souvent dépossédé même sans rémunération, a été obligé de prendre la route de l'exil.

30. L'absence ou le mauvais état des chemins. " J'ai vu de mes yeux, dit M. Marquis, des colons portant sur leur dos meurtri et couvert de blessures profondes, des fardeaux de 150 livres pesant, ensevelis dans des abîmes de boue, où ils seraient morts sans l'assistance de leurs compagnons de misère. "

40. La privation de secours religieux. " *Le chemin et la chapelle, c'est la colonisation.* "

50. Les charges énormes qui pèsent sur le colon dans le commencement de son établissement. Ce sont, entr'autres, le prix d'achat de la terre; la confection des bâtiments, tels que maison, grangé, étable, etc., des clôtures, fossés, chemins de front, ponts publics et particuliers; l'achat d'animaux pour la ferme, de voitures, d'instruments agricoles; les cotisations municipales et scolaires, etc., etc.

60. Le manque d'organisation. Jusqu'à aujourd'hui, la colonisation n'a été, pour bien dire, que l'œuvre de quelques particuliers. Ils ont fait des prodiges; mais, hors de la sphère où ils agissaient, tout est demeuré dans une complète inaction. Il faudrait donc que les efforts devinssent communs pour avoir de l'importance et déterminer des résultats durables; il faudrait que la colonisation fût une œuvre nationale, que tous y prissent part: le gouvernement, le clergé, le peuple.

70. Le peu d'encouragement donné à la colonisation jusqu'à ce jour. M. Marquis dit ici: " La colonisation n'a été encore que le résultat d'efforts et de sacrifices individuels. Le gouvernement a donné des argents pour l'ouverture des chemins, mais quasi à regret. " Il n'a donné que juste le quart de ce qu'il aurait fallu.

80. L'usure. Lorsqu'un habitant, par suite de maladie ou d'un accident quelconque, est privé de son revenu ordinaire, il est obligé d'emprunter. Qu'arrive-t-il alors? On lui prête assez volontiers, mais à un taux exorbitant. Le prêteur laisse à dessein accumuler les intérêts, puis bientôt viennent les poursuites, les saisies, les ventes par le shérif. Il ne reste plus au pauvre cultivateur, ainsi mal mené, d'autres ressources que l'émigration. La conclusion pratique, c'est qu'il faut de toute nécessité une loi qui fixe le taux de l'intérêt et aussi des banques agricoles.

90. Les accidents auxquels le colon est exposé, tels que les gelées, les incendies, etc.

100. Le luxe qui s'infiltré partout et prend des proportions colossales. Nos cultivateurs d'aujourd'hui veulent rouler carrosse, avoir de beaux meubles, de riches habits. Ils ne veulent plus se contenter des humbles et modestes produits de l'industrie domestique; ils les dédaignent et courent acheter chez les marchands de belles et fines étoffes, même des soieries. Les dettes croissent rapidement; incapables de solder leurs comptes, les cultivateurs ont à payer de gros intérêts qui finissent par les ruiner et les obliger de déguerpir.

110. La paresse. On travaille beaucoup, dit M. Marquis, pendant quelque temps, et on s'âne pendant une partie considérable de l'année. On emploie un temps important à la promenade, à la pipe, à la politique. Pendant ce temps, les travaux utiles sont négligés et la pauvreté vient à bride abattue.

120. L'éducation peu convenable que l'on donne aux jeunes filles dans nos campagnes. On gémit depuis longtemps sur ce mal qui tend à se propager de plus en plus. Aujourd'hui, on donne à la plupart des jeunes filles une éducation qui n'est nullement en rapport avec la position qu'elles occuperont plus tard dans la société, et on leur laisse ignorer les choses, les plus importantes, à savoir pour elles, notamment la manière de conduire l'intérieur d'une maison.

A propos de la colonisation, M. Marquis a mis le doigt sur plus d'une des plaies qui rongent nos campagnes; nous prions nos braves cultivateurs de prêter attention à ces graves paroles.

D'après une dépêche, en date du 2 décembre, M. Disraeli a donné à la Reine sa démission et celle de ses collègues. On dit que M. Gladstone a été mandé à Windsor, tout probablement pour la formation d'un nouveau ministère.

Les dernières nouvelles d'Europe nous apprennent la mort de M. Berryer, célèbre avocat français, et celle de Rossini, l'un des plus grands artistes de notre époque. M. Havin, le directeur politique du *Siècle*, a aussi terminé sa course ici-bas. Il a travaillé toute sa vie à la propagation du voltairianisme. On assure qu'il est mort chrétiennement; plaise à Dieu qu'il en soit ainsi! Nous aurions été heureux d'apprendre qu'il eut autorisé quelqu'un à renier pour lui les abominables doctrines qu'il a professées dans le *Siècle*. Il ne l'a pas fait; cela seul nous empêche de croire à la sincérité de cette conversion, au moment de l'agonie. Nous ne voulons pas juger M. Havin: il a comparu devant Dieu, dont il s'est moqué toute sa vie, en voltairien qu'il était.

Importation du blé de la Mer Noire et de chevaux Percherons par M. Jos. Perrault.

Ce promoteur infatigable de notre agriculture canadienne vient d'offrir ses services à toutes les sociétés d'agriculture pour importer, à ses frais et à tous ses risques, du blé de la Mer Noire et des Percherons, qu'il promet d'aller acheter lui-même en Europe. Le prix convenu d'avance est de cinq piastres par minot pour le blé, et mille piastres pour les Percherons. Les remboursements se feront par les secrétaires des sociétés d'agriculture, sur des bons signés par eux, en faisant la commande.

Pour appuyer son appel, M. Perrault fait des réflexions justes sur la culture du blé en Canada. " Une des causes principales de l'appauvrissement de nos campagnes, dit-il dans sa *Revue Agricole*, numéro du mois de novembre, se trouve dans le faible rendement de la culture du blé depuis 20 ans. L'ancien grenier de la France, par une agriculture imprévoyante, est aujourd'hui insuffisant à nourrir les populations des campagnes. "

Il dit avec beaucoup de raison que cela vient principalement de ce que les labours sont trop minces, les terres pas assez ameublées, ni égouttées ni fumées, comme elles devraient l'être. (Il a oublié la mouche.) On cultive sur le même terrain plusieurs années de suite les mêmes grains ou les mêmes plantes sans engrais. On laisse pousser les mauvaises herbes. " Voilà, dit-il, autant de causes auxquelles il est facile de remédier pour tout cultivateur intelligent, énergique, connaissant son art, et en faisant une application vigoureuse. "

Enfin il se plaint du mauvais choix de la semence. " Invariablement, dit-il, le cultivateur sème le blé récolté sur son domaine. Peut-être cette semence est dégénérée, a souffert de la rouille, du charbon, est mêlée d'autres grains ou de graines de mauvaises herbes? N'importe, la semence est confiée à la terre avec le germe de toutes les maladies, et ce qu'il y a de surprenant, c'est que le sol, dans ces circonstances fâcheuses, rende même la semence. Cependant cette détestable routine s'est transmise de génération en génération depuis près d'un siècle. Toujours la même semence, toujours le même sol. "

Pour remédier à ce mal, M. Perrault recommande de semer du blé pur, bien venu, sain, offrant toutes les garanties désirables et en même temps ayant déjà fait ses preuves dans le pays. Il conclue en disant que le blé de semence ayant déjà donné de magnifiques résultats dans le Bas-Canada, est le blé de la Mer Noire importé directement d'Odessa.

La-dessus M. Perrault fait un appel chaleureux aux sociétés d'agriculture. Il s'engage d'aller lui-même à Odessa à ses propres frais, à faire toutes les avances nécessaires et à encourir tous les risques. " Nos conditions, dit-il, sont exceptionnellement avantageuses, de manière à placer les sociétés d'agriculture progressives dans l'heureuse nécessité de les accepter. " Il n'y a que les sociétés anti-progressives qui ne s'empressent pas d'en profiter. "

A l'avenir donc le criterium du progrès bien entendu sera de suivre aveuglément toutes les idées de M. Perrault, sans discussion aucune. Et les sociétés d'agriculture qui ne s'empresseront pas de se jeter entre ses bras sont décidément *anti-progressives* !

Autant nous avons de plaisir à suivre les idées de M. Perrault quand nous les croyons bonnes, autant nous éprouvons de peine quand nous sommes forcé de le contredire ou de nous défendre quand il nous attaque.

Qu'il y ait des sociétés d'agriculture arriérées, c'est trop vrai. Mais appeler *anti-progressives* toutes les sociétés qui, pour une raison ou pour une autre, ne croient pas devoir lui donner leur argent, c'est aller trop loin. Notre ami se passionne trop vite pour ou contre une idée. Dans un tour de main il coiffe ses contradicteurs d'un grand éteignoir qu'il tient en réserve pour les grandes occasions, ou bien il leur colle au front une grande affiche qui porte invariablement ces mots : *anti-progressistes, partisans du statu quo, rétrogrades, agriculteurs en sabots, etc.*

En se laissant aller à de telles intempérances de langage, il n'a rien à gagner, ni pour lui-même ni pour le progrès de la cause agricole qu'il a tant à cœur. Ces arguments ne convainquent personne.

Les sociétés d'agriculture qui ne croient pas devoir profiter des offres de M. Perrault, si avantageuses qu'elles paraissent, peuvent avoir de bonnes raisons. C'est à elles d'en juger. La confiance ne se commande pas.

Il y a dans le Bas-Canada du blé de la Mer Noire partout. Qu'on le choisisse bien net et bien venu. Son plus grand mérite est la précocité. En le semant dans la première quinzaine de juin, on évite la mouche. C'est ce qui l'a mis en si grande vogue. Mais ce n'est pas celui qui donne le plus de farine ni la plus belle. Cela vient de ce que son écorce est plus épaisse, et le grain plus petit que celui d'autres variétés, celle connue sous le nom de *blé de Russie* par exemple. Celui-ci peut peser 74 livres, pendant que l'autre ira à peine à 64 livres. Il ne se bat pas bien. Il reste toujours quelques grains dans l'épi après le battage. Il est *maillé* clair, comme disent les habitants.

Le blé de la Mer Noire n'est pas connu sous ce nom à Odessa. Le consul anglais de cette ville écrivait, il y a deux ans, au président de la Chambre d'agriculture, que cette variété de blé n'était pas connue sous ce nom. Les auteurs français qui en ont parlé ne le désignent que sous le nom de blé d'Odessa.

Voici ses caractères botaniques d'après M. Vilmorin (*Encyclopédie de l'agriculture*):

" Epi lâche, d'une teinte rougeâtre ou cuivrée ou sauve ;
" des épillets formant un angle aigu avec l'axe de l'épi ; des
" glumés allongées, terminées dans le bas de l'épi par un crochet
" court, et dans le haut par une petite barbe contournée ; un
" grain long, jaunâtre ; une paille fine, assez roide, souvent
" coudeé dans le bas. "

Cette description est conforme aux spécimens que nous avons sous les yeux, et qui ont été récoltés à Ste. Anne, sur la ferme du Collège, l'an dernier.

Le même auteur ajoute que ce blé a été cultivé en France en beaucoup d'endroits pendant une douzaine d'années. Mais sa paille coudeé du bas lui donne une tendance à verser. De

plus elle monte inégalement, ce qui empêche le grain de mûrir en même temps. On l'a donc abandonné.

Ici, en Canada, son grand mérite, comme nous l'avons dit plus haut, est de pouvoir être semé tard, ce qui lui fait éviter le passage de la mouche.

Nous ne voulons pas empêcher les sociétés d'agriculture de l'acheter si elles le trouvent bon pour leurs comtés. Les cultivateurs éclairés qui savent se rendre compte de toutes leurs opérations, sont les meilleurs juges de ce qui leur convient. Il est possible que dans le district de Montréal ce blé soit ce qu'il y a de mieux.

Encore quelques mots, et ce sera tout.

M. Perrault a accompagné son appel d'une petite feuille contenant deux résolutions que chaque société d'agriculture devra signer en faisant la commande.

Ces résolutions sont précédées de deux considérants. Il est dit dans le second " Que M. Perrault, membre de la Chambre d'agriculture, auquel nous devons le succès signalé de l'importation des étalons Percherons, veut bien rendre un nouveau service à l'agriculture du pays, en prenant l'initiative d'une importation de blé de la Mer Noire, acheté par lui-même à Odessa, afin d'éviter toute fraude, soit dans l'expédition, soit dans le transport jusqu'à Montréal. "

M. Perrault ne s'épargne pas les coups d'encensoir. Il offre lui-même gratuitement l'encens que toutes les sociétés d'agriculture progressives sont invitées à faire brûler en son honneur dans sa *Revue*. Avis aux sociétés *anti-progressives*.

La dernière résolution est conçue en ces termes : " Que la Chambre d'agriculture soit priée de contribuer au moins un dollar pour chaque minot de blé importé. "

Voilà un bon coup de piston dans la caisse de la Chambre d'agriculture. Combien en sortira-t-il de dollars ?

Comment l'avoine doit-elle être donnée aux chevaux ?

Par sa nature, le cheval est essentiellement herbivore ; par sa destination, c'est-à-dire pour le rendre plus apte à remplir nos rues sur lui, nous l'avons fait en partie granivore. De temps immémorial, dans nos contrées du moins, l'avoine est le grain reconnu et adopté comme le plus capable de lui donner la force et le fond nécessaires aux rudes travaux que nous lui imposons et qu'il ne saurait supporter avec le foin seul et surtout exclusivement avec de l'herbe fraîche. Outre que son amande est très-nutritive sous un petit volume, l'avoine, en plus, contient dans son péricarpe ou écorce un principe résineux alcaloïde qui excite singulièrement l'organisme de tous les animaux qui en mangent.

Malgré la forme de ses dents machelières, disposées en table de meule *toujours fraîchement repiquée*, soit par voracité, soit par manque de native et spéciale habitude de triturer pareil aliment, le cheval adulte broie toujours plus ou moins parfaitement sa ration. D'un autre côté, les jeunes sujets, aussi bien que les vieux, les uns par incomplet développement, les autres par usure ou agencement vicieux de leur système dentaire, mâchent plus ou moins mal et déglutissent une bonne partie de leur ration, qui parcourt le trajet intestinal sans subir la moindre altération, car on voit une énorme quantité de grains qui la constituent végéter dans leurs excréments absolument comme de la vraie semence. Il est expérimentalement démontré que les poulains et les chevaux en déclin d'âge perdent au moins un tiers de leur avoine, et les adultes bien dentés environ un quart.

Depuis longtemps on s'est occupé, et tous les jours encore on cherche le moyen de conjurer un aussi fâcheux état de choses. A cet effet, on a commencé par *équarteler* l'avoine, ensuite,

pour éviter son transport au moulin, ses frais de mouture, puis afin de n'avoir plus à attendre le moment du meunier, d'abord peu soucieux de semblable besogne, et parfois ne rendant pas toujours fidèle mesure, on a imaginé les concasseurs. Mais on a pas tardé à reconnaître que l'avoine concassée empâtait la bouche des chevaux et que même beaucoup s'en souciaient guère; d'un autre côté, on a observé encore que si l'avoine moulue leur plaisait davantage mélangée à un peu de bonne menue paille de blé ou foin haché, l'un et l'autre légèrement humectés, que même si, pareillement accommodée, elle augmentait leur embonpoint, elle amoindrissait leur rigueur au travail. Nous avons affirmativement expérimenté ces faits, quelques amis et moi, sur nos propres chevaux.

Ne pourrait-on expliquer cet attiédissement d'énergie par le trop court séjour de la ration moulue dans l'estomac des animaux; où sa fermentation alcoolique n'a pas le temps de s'effectuer aussi complètement que la fermentation de l'avoine entière, qu'on retrouve des heures plus tard dans la cavité du même organe, avec un aspect et surtout des exhalaisons toutes différentes, je veux dire vineuses? Pour rendre nos rations aussi masticales et pour contraindre nos animaux à les mastiquer aussi complètement que possible, nous faisons tout bonnement et tout simplement tremper; *durant tout le temps d'un repas à l'autre*, l'avoine de nos bêtes, et nous la leur servons étendue d'une bonne jointée de foin haché et sec. Plus de frais de concasseurs, plus de frais de concassage, grain parfaitement maché, fermentation alcoolique favorisée, si non augmentée, animal aussi rigoureux et même plus, *avec dépense moindre*: tel est le résultat que nous pensons avoir obtenu. — (*Economie Rurale.*)

CH. FÉLIZET.

Petite chronique agricole

La température s'est un peu radoucie, et la mince couche de neige que nous avons s'use petit à petit. La terre se découvre dans les chemins. Pourtant le ciel est presque toujours couvert depuis quelques jours, et la neige ne tombe point. Les paroisses voisines sont sous ce rapport plus favorisées que nous, elles ont actuellement d'excellents chemins d'hiver. Dans le comté de Témiscouata il y avait la semaine dernière pas moins de trois pieds de neige.

Les dernières grandes marées ont brisé les glaces qui se formaient sur le bord du fleuve. Cependant, malgré cela, les goëlettes qui n'ont pu encore se rendre à leurs postes, forcées qu'elles ont été de se mettre en hivernement le long de la côte-sud et le long des îles, ne bougeront pas. On ne saurait dire par quel penchant sont entraînés certains navigateurs, qui presque chaque année ont occasion de regretter leur témérité. On dirait qu'ils veulent tenter la Providence.

On rapporte que quelques-uns de ces vaisseaux sont sérieusement endommagés, et de manière à causer un tort considérable à leurs propriétaires qui n'ont généralement que ce seul moyen de gagner la subsistance de leurs familles. C'est une perte qui se répare toujours difficilement. Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le plus souvent dans les paroisses où arrivent ces naufrages, il se rencontre toujours des personnes qui, loin de se laisser toucher par le malheur d'autrui, se livrent avec effronterie au pillage. On dirait que dans ces circonstances les lois de l'honneur et de la conscience n'obligent plus. Il faut avoir un bien fort penchant à la dégradation pour s'oublier jusqu'à ce point, car, dans ces tristes circonstances les honnêtes gens ont une toute autre manière d'agir. Loin de se livrer au pillage, ils viennent, au secours de ces pauvres malheureux, écoutant en cela la voix de la charité chrétienne.

Plusieurs commerçants avaient confié leurs marchandises aux

navigateurs sus-mentionnés. Aujourd'hui il leur faut tripler et même quadrupler les frais de transport, car pour ceux qui peuvent mettre la main sur les susdites marchandises, il faut se servir de voitures pour des distances considérables. Naturellement pour ne pas vendre à trop grande perte il faudra élever le prix de ces effets, ce qui sera peu avantageux pour la classe agricole de ces localités.

P. S.—Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons eu une forte tempête de vent et de neige.

L'Avant

Pour préparer à la joyeuse fête de Noël, qui vient comme un beau jour réjouir la saison des neiges, l'Eglise, en mémoire du grand avènement du Sauveur a institué l'Avant. Ce temps de jeûne, de prière et de préparation, se compose de quatre semaines, c'est-à-dire de quatre dimanches, hors ce qui reste de la quatrième semaine jusqu'à Noël. L'institution de l'Avant est aussi ancienne que celle de la fête de la Nativité du Sauveur.

Pendant plusieurs siècles, l'Avant fut tout-à-fait un autre carême; il durait quarante jours, pendant lesquels on jeûnait et on se mortifiait; comme pendant la quarantaine qui précède Pâques. . . .

Pendant les quatre semaines de l'Avant, l'Eglise ne prononce dans le sanctuaire que des paroles de repentir et de pénitence; l'alleluia ne termine plus ni ses prières, ni ses hymnes, les autels ont pris les ornements de deuil. . . .

Dans l'épître de la messe du premier dimanche, St. Paul nous dit: "La nuit est déjà avancée, le jour approche. Quittons les œuvres de ténèbres et revêtons-nous d'une armure brillante de lumière, marchons purement au grand jour, et ne nous laissons point aller aux vices. Revêtons-nous de Notre-Seigneur Jésus-Christ."

Et puis dans l'Evangile de ce premier dimanche, écoutez! c'est celui que les prophètes ont annoncé pendant quatre mille ans; c'est le désir des nations lui-même qui parle; il veut amener les hommes à la pénitence par les terreurs du dernier jour: "Il y aura des prodiges au soleil, la lune et les étoiles se troubleront aussi. Et en voyant ces choses, les nations seront saisies d'effroi: la mer s'agitiera et soulèvera tous ses flots; et les hommes sècheront dans l'attente de ce qui doit advenir à l'univers; car les routes des cieux seront ébranlées; alors ils verront le fils de l'homme, en grande puissance et en grande majesté, paraître sur les nuées, etc."

Au dernier dimanche, l'Eglise redouble d'exhortations pour que le grand jour de la naissance du Christ ne se lève que sur des vertus. Certes, s'il y a des fêtes qui doivent être chômées à jamais par les peuples, s'il y en a qui doivent être respectées et conservées par les gouvernants, ce sont celles qui commandent de semblables préparations. . . . —VICOMTE WALSH.

Nous venons de recevoir de H. G. Joly, écuyer, député de Lotbinière, une lettre sur le résultat de ses expériences sur la culture du chanvre. Nous la publierons la semaine prochaine.

RECETTE AGRICOLE

Moyen de prévenir le piétin.

Un été pluvieux provoque le piétin, qui se manifeste surtout en hiver. Pour le prévenir et le guérir, il faut délayer un peu de chaux devant la porte de la bergerie, et le placer de telle sorte que les moutons y mettent les pieds en sortant et en entrant. Ce sabot seulement doit tremper dans ce caustique. On aura soin de renouveler la chaux tout l'hiver.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XXII

Quand le ciel s'ouvre.

(Suite.)

Ce ne fut point à Marianne, mais à la nièce de Noirot que le docteur donna ses instructions; le bouvier Brin-d'Avoine se chargea de courir chez le pharmacien, et Madeleine resta seule auprès de Roscoff tandis que Madeleine vaquait aux soins urgents du ménage.

Madeline éprouvait une immense douleur. Ses dernières forces s'épuisaient; elle sentait qu'en sortant d'une pareille épreuve rien ne saurait lui paraître pénible; et l'exil, la pauvreté deviendraient presque pour elle des allégements à ses cuisantes souffrances. Le terme qu'elle s'était fixé était venu. Son oncle, prenant sans doute pour un caprice d'enfant ou le résultat d'une fièvre générale, le choix qu'elle lui laissait entre l'abandon de la fortune des Kéroulas et sa présence ou son départ et la conservation de ses biens, n'avait donné aucun signe de regret ni de désir. Madeleine allait partir quand elle apprit l'événement de la côte. Elle ne put se résoudre à s'éloigner avant de le savoir hors de danger.

La pauvre fille n'attendait aucun prix de sa sollicitude. Elle comprenait que l'âme de Roscoff et la sienne portaient un poids immense impossible à soulever et à partager.

Victimes des égarements de l'opinion, ils se rencontraient et s'unissaient dans le don mutuel d'une tendresse sans espoir.

Roscoff n'attendait rien de Madeleine; Madeleine ne demandait rien à Roscoff.

La jeune fille en restant au chevet de ce mourant obéissait à un entraînement généreux, pur devant Dieu, juste devant sa conscience. Quand le Capitaine aux mains rouges demanderait le lendemain: "Qui donc m'a veillé et soigné? On lui répondrait: c'est Mlle Madeleine, et on ajouterait: elle est partie!" Pour elle, le souvenir de cette nuit presque mortuaire ne la quitterait presque jamais, et Roscoff le garderait à son tour comme un appareil posé sur la blessure de son cœur, plus douloureuse mille fois que celle de son front.

Les yeux du sauveteur de la côte demeuraient fermés; des crispations de douleur passaient par intervalle sur sa face; un soupir soulevait sa poitrine, mais il ne parlait pas, ne demandait rien, et se recueillait pour souffrir comme souffrent les forts.

Cependant à l'abattement général qui suivit une perte de sang abondante, succéda bientôt une fièvre ardente. La face pâle se colora, les yeux s'ouvrirent; le délire y répandit ses flammes, et la bouche muette si longtemps, laissa passer d'incohérentes paroles.

Roscoff n'avait point conscience de ce qu'il pouvait dire, mais de même que l'ivresse du vin facilite certains aveux, l'ivresse de la douleur ne tarda pas à lui arracher les plus mystérieux, les plus chers de ses secrets.

Il voyait tour à tour Anaïk et Guilaneck; il leur racontait sa vie décolorée, flétrie; il les prenait à témoin de son innocence, et les adjurait d'obtenir du ciel la cessation de son martyre. Puis, quand il s'imaginait avoir ému ces âmes entrées dans la région sereine des bienheureux, il laissait errer sa pensée sur de rares souvenirs de bonheur. Il les réunissait comme une jeune fille fait des fleurs printannières; et tous ces souvenirs se rapportaient à une seule créature.

"Anaïk, disait-il, quand elle était enfant, ne l'as-tu pas vue s'incliner sur ta tombe?... Plus tard je l'ai sauvée de la mort, et je croyais la sauver pour moi seul... son apparition me fut bien-faisante comme celle d'un ange; je ne pus l'oublier, je ne le désirai pas... Nos douleurs communes nous fiançaient; je me donnais à elle et j'attendais qu'elle comprit ma tendresse... Oh! je l'aimais Anaïk moins pour sa beauté que pour ses vertus; je l'aimais surtout parce qu'elle devinait une partie de mon secret, ou que, sans demander, sans vouloir de preuve de mon innocence, elle y croyait. Oh! je cachais avec soin ce sentiment vivace, elle n'en put rien voir; elle ne le devina jamais... Madeleine! chère

Madeline! je l'ai vue dans tous mes rêves, je la trouverai dans la mort... Un jour, je fus sur le point de tout lui dire. Cependant nous étions sur la grève à l'endroit où je l'avais sauvée... la mer nous entourait, le ciel était bleu; je lui tendis la main, elle y mit la sienne sans hésitation, sans trouble... J'allais lui dire: "Ma la donnez-vous? quand une voix aiguë vibra à mon oreille... sais-tu ce qu'elle disait, cette voix, Anaïk? elle chantait la complainte du Capitaine aux mains rouges..." Je cessai de voir le ciel, Madeleine disparut; devant moi s'éleva un brouillard pourpre; je sentis la fade et tiède odeur du sang... Je regardai mes mains avec épouvante, je les vis rouges, rouges... Je cherchai à découvrir Madeleine à travers ce nuage opaque; je n'aperçus rien au niveau de la terre; mais dans le ciel deux grandes ailes planaient... Ces ailes appartenaient à un ange... Madeleine remontait vers Dieu et me laissait seul... "L'as-tu vue, Anaïk? l'as-tu rencontrée dans les jardins du Paradis? l'a-t-elle parlé du maudit de la côte, de cet homme devenu le sauveur volontaire de tous les naufragés, et qui ne recueille en échange de son abnégation que des malédictions et des insultes?" Elle aurait dû faire une chose Madeleine... cela ne lui aurait guère coûté et m'aurait rendu bien heureux... elle aurait dû, elle qui sans doute ne choisira pas d'époux en ce monde, me donner la moitié d'un anneau... mariage de l'âme réservée à ceux qui ne s'uniront jamais... Elle aurait dû me dire ce qu'un jour peut-être elle pensa, quand elle me vit bouleversé par sa présence... Non! non! Anaïk! elle ne devait rien faire! Le comte de Kermosaël l'aimait; et peut-être aimait-elle le comte de Kermosaël.

Roscoff s'arrêta; sa physionomie refléta une profonde souffrance; ses mains tremblantes s'agitèrent, se joignirent; des pleurs vinrent à ses yeux... puis il parut tendre l'oreille comme s'il percevait des sons lointains.

"Le biniou de Guilaneck! dit-il; mais quels sons adoucis, quelle suave harmonie!... Ste. Cécile l'aura touché de ses mains de vierge et de sainte... Pauvre petit Guilaneck! la dernière fois qu'il en joua, ce fut au milieu de la fusillade anglaise. Les bombes tonnaient autour de lui; la mitraille éclatait; les sabres et les haches étincelaient... La grande lutte! la belle vie! qu'il était noble et glorieux de traîner à la remorque des navires capturés! Le nom de Roscoff eut ses heures victorieuses. Alors les mains noires de poudre, le front balafé, l'œil étincelant, sentant s'allumer dans mon sein la foudre de la bataille, je dominais, je régnaï; on venait à moi le sourire aux lèvres, on me prophétisait un bel avenir! un bien bel avenir!... Je l'ai cette renommée; cette gloire, je la touche! la popularité est mon lot!... Roscoff! qui ne connaît Roscoff?"

Et le blessé se soulevant sur le coude essaya de chanter d'une voix rauque:

Un soir à bord de la *Thémis*

On conduisit un gentilhomme...

Un ordre secret fut remis:

"Qu'on le noie ou qu'on l'assomme!"

Et plus tard au fond de la mer

Le requin a fait sa pâture,

Du breton Maria-Ker,

Dont Roscoff a vu la torture.

Gare à toi, taureau si tu bouges!

Pastours, sifflez les chiens là-bas

Et vais vous parler mes gars

Du Capitaine aux mains rouges!

A mesure qu'il poursuivait le couplet, Roscoff paraissait recouvrer des forces nouvelles, et le refrain fut lancé avec une puissance et une vigueur que l'on ne semblait pouvoir attendre de lui.

Madeline se leva: Placée en face de ce malheureux blessé, mortellement peut-être, mais atteint à l'âme d'une douleur qui le devait infailliblement tuer, elle sentait son âme prise d'une pitié si grande que les mots lui manquant elle ne sut que fondre en larmes.

Le bruit des sanglots de Madeleine calma subitement l'exaltation de Roscoff.

Ses idées prirent une autre direction; il se crut transporté dans le cimetière du village; près de la fosse entrouverte d'Anaïk:

"Tu as encore des bouquets; n'est-ce pas, jeune fille? Ils sont pour moi, des genêts, des bruyères... tu t'appelles? oh! je me souviens, la petite Madeleine! et tu pleures sur moi... pleure et

prise, je me sens renaître... c'est si beau et si salutaire une larme pure, une larme d'ange !"

Madeline craignant que le malade se refroidit brusquement essaya de ramener les couvertures sur ses bras ; Roscoff résistait. Une sorte de lutte s'engagea ; et comme les yeux de la jeune fille étaient obscurcis par les pleurs, une larme brûlante tomba sur les mains nerveuses du malade.

Il pâlit, ferma les paupières et se renversa sur ses oreillers. En ce moment Marianic rentra dans la chambre.

Son visage resplendissait d'une étrange joie. Elle courut au lit de Roscoff, appuya sa main sur l'épaule du blessé et s'écria d'une voix vibrante :

"Capitaine aux mains rouges, il faut te réveiller... la trompette de l'ange a réenti... les morts quittent le cercueil... tu vas laver tes mains du sang qui les tache. Roscoff, fusses-tu mort, je vais dire un nom qui te ferait revivre : "Kéroulas ! Kéroulas !"

Le blessé ouvrit les yeux et les fixa sur Marianic.

La pauvre de la Grand'lande se pencha vers le capitaine :

"L'aigle revient à son aire, l'exilé quitte son île ; au nom d'Anak, la sœur de Brutus te le jure sur son salut, Kéroulas va revenir..."

La raison ne jetait pas encore ses lueurs divines dans le cerveau du malheureux ; cependant il répéta lentement : Kéroulas... le beau jeune homme ! le beau et vaillant soldat ! Kéroulas ! il ajouta comme s'il se fût trouvé au sein d'un imminent danger : "A moi ! Kéroulas ! à moi !"

— Taisez-vous, Marianic, dit Madeline d'une voix étouffée ; ne voyez-vous point qu'en revivant ce souvenir, vous augmentez son mal ?

— Il faut que la crise ait lieu, dit la mendicante... je le répète, dût-il en mourir ; il faut qu'il le voie et le reconnaisse.

— Mais qui ? qui ?

— Vous aussi, vous doutez de la Providence ?

— Je ne doute pas ! mais ce que vous laissez deviner est impossible...

— Impossible ! levez-vous, Madeline, demandez un prodige, le prodige se fera ; demandez le bonheur et le bonheur vous sera donné... jurez de devenir la femme du capitaine, et Roscoff sera votre époux bien-aimé.

Madeline s'appuya chancelante contre le bois du lit.

"Je ne fais point de maléfices, reprit la pauvre, mais je sais que l'âme de l'homme reçoit d'en haut des impressions que sa volonté doit seconder... Vous avez une bague, Madeline, cette bague posez-la au doigt de Roscoff et ensuite éloignez-vous ; allez prier..."

La jeune fille obéit sans se rendre compte de l'influence à laquelle elle céda. Elle tira de son cou l'anneau d'or de sa mère, le mit au doigt de Roscoff, puis quitta subitement la maison et se dirigea de nouveau vers l'église.

Aucun remords ne troublait l'âme de Madeline ; avant la fin du jour elle serait partie, partie pour ne plus revenir... Une chose la frappait d'ailleurs dans les paroles de la pauvre de la Grand'lande ; celle-ci lui ordonnait de laisser à Roscoff une sorte de talisman, et dans son délire, c'est ce souvenir intime et sacré que regrettait le Capitaine aux mains rouges. Madeline allait quitter pauvre le riche domaine de Kéroulas ; elle partageait avec celui qui lui avait sauvé la vie l'unique héritage qu'elle tint de sa famille ; gardant pour elle la sainte médaille, elle abandonnait au mourant l'anneau béni par ce prêtre. Il n'était pas probable que le malheureux recouvrât la raison avant la fin de la journée. Il ne la reverrait jamais... seulement quand il reconnaîtrait cette humble alliance du pauvre, il enverrait vers elle la meilleure, la plus reconnaissante des pensées ; Madeline prendrait dans son âme la place souveraine, la seule qu'elle dût occuper et dont elle était si digne !

A peine l'eut-elle glissé au doigt du malade que celui-ci ferma instinctivement la main. Le cœur primait encore l'intelligence endormie.

Quand Madeline rentra dans la cabane de Roscoff le prêtre s'y trouvait.

Marianic avait disparu, et à son tour elle restait prosternée dans la chapelle, bénissant Dieu avec des sanglots de lui avoir permis de retrouver l'enfant de ses maîtres. La pauvre femme à demi-visionnaire, et dont les intuitions ressemblaient à des prophéties ve-

nait de voir s'accomplir la moitié du prodige demandé ; l'autre ne pouvait tarder davantage, car si Kéroulas revenait, ce devait être pour le bonheur de Roscoff ; et Roscoff ne pouvait être complètement heureux s'il ne devenait le mari de Madeline, et jamais la nièce de Noirod ne consentirait à épouser l'ancien capitaine de la *Thémis* si elle ne pouvait lever haut la tête.

Le bonheur de tous dépendait maintenant de Noirod.

Cette âme troublée par tant de passions mauvaises que toute la lie était remontée à la surface, ne semblait devoir être accessible à aucun sentiment honnête et généreux. Il se forme dans certaines consciences une sorte de gale morale obstruant les pores. Rien de bon n'y pénètre plus ; la voix des anges n'y arrive jamais ; le remords ne les atteint même pas dans ses mains puissantes ; elles croupissent dans leur fange immense, sans rêver même une transformation ; l'immutabilité de la foi les épouvante au lieu de les consoler... Noirod usurier, voleur, traître, assassin ; Noirod pourvoyeur de la guillotine, sacrilège et régicide, vivait dans un cercle sombre.

L'avarice dominait toutes les autres passions ; elle les absorbait à son profit.

Il avait voulu être riche, il l'était ; sur cette jouissance de posséder, de compter, de palper de l'or, il ne se blaisait pas. Pendant de longues années, et jusqu'à l'achèvement de son œuvre qui était la restauration complète de Kéroulas, il ne dévia pas une seule fois de la ligne de conduite qu'il s'était tracée ; la logique de la passion équivalait pour sa sûreté à la logique de l'intelligence.

Noirod pareil à un cheval dont on garnit la tête d'œilères pour l'empêcher de regarder à gauche ou à droite et de se distraire ainsi du droit chemin, arrivait à son but comme le boulet lancé, comme la lumière produite. Seulement en raison de la puissance de désir qui est le partage de l'homme et qui atteste à la fois sa grandeur et sa faiblesse, quand Noirod se trouva en possession d'une fortune immense ; quand, jetant les yeux autour de lui, il constata que toutes les terres voisines lui appartenaient ; quand il eut achevé le dénombrement de ses prés, de ses champs, de ses bois, de ses étangs ; quand il se dit avec orgueil qu'il possédait un château garni de tourelles et une chapelle dont il avait fait restaurer les tombes, il chercha quel autre but il lui restait à atteindre : il en trouva un : la considération.

Il s'était attaché à Madeline.

Cette jeunesse rafraîchissait son sang appauvri ; il oubliait ses cheveux blancs en voyant cette tête blonde ; l'innocence de cette âme lui semblait une égide à mettre en lui et la justice de Dieu ; la pensée d'être séparé de Madeline ne lui était jamais venue, même dans l'hypothèse d'un mariage. Il comptait imposer à son gendre l'obligation de laisser en cas d'absence sa jeune femme à Kéroulas. Il fallait qu'il vit Madeline, qu'il entendit sa voix. A mesure que s'achevaient les travaux des restaurations de Kéroulas, à mesure que Noirod, secondé par un secrétaire habile et des fermiers honnêtes, fut moins obligé de s'occuper de ses affaires, il éprouva d'une façon plus absolue le besoin d'avoir auprès de lui l'enfant de sa sœur. Quand elle était là, les visions du passé s'éloignaient. Longtemps il nia les remords, longtemps il rangea les fantômes au nombre des contes de vieilles femmes ; mais il fut cependant obligé de convenir qu'il y avait du vrai dans ces rêves, et que la conscience outragée se venge en évoquant ceux que le coupable s'efforce d'enfermer une seconde fois dans la tombe.

La résolution de Madeline nettement exprimée à Noirod, quant à l'origine de sa fortune, l'émut sans l'inquiéter. Il redoubla d'efforts pour conclure un mariage difficile ; et quand Madeline l'obligea de chasser les parasites, les intrigants, les faux gentils-hommes et les aventuriers de sa maison, il demeura singulièrement indécis.

Nous le répétons, il ne pouvait s'imaginer que Madeline renonça de son plein gré à la possession d'une immense fortune ; lui qui avait commis tous les crimes pour accaparer celle de Kéroulas n'admettait pas que l'on devint volontairement pauvre.

Dependant le silence de Madeline l'occupait un peu.

Plus cette eau semblait dormante, plus il la croyait profonde.

Il tenta d'obtenir quelques renseignements par Marthon ; la brave femme répondit d'une façon vague qui augmenta la perplexité de Noirod.

(A continuer.)

ANNONCES.

SOCIÉTÉ
D'AGRICULTURE DE L'ISLET

L'assemblée annuelle des membres de la société d'agriculture du comté de Pislet, pour l'élection des officiers et directeurs de la société aura lieu à St. Jean Port Joli, en la salle publique de cette paroisse le 22^{me} jour de décembre courant à huit heures du matin.

C. F. FOURNIER,
Président.

St. Jean Port-Joli 7 décembre 1868.

STATIONS	MALLE	
	Aller	Retour
Pointe-Lévis	9-30 AM	4-00 PM
Hudlow	9-40	3-50
Chaudière Jonction	10-05	3-30
S. Jean Chrysostome	10-20	3-10
St. Henri	10-40	2-50
St. Charles	1-10	2-15
St. Michel	11-35	1-50
St. Valier	11-48	1-35
St. François	12-08	1-13
St. Pierre	12-20	1-03
St. Thomas	12-40	12-10
Cap St. Ignace	11-20	12-13
L'Anse à Giles	1-32	12-00
L'Islet	1-50	11-45 AM
Trois Saumons	2-05	11-30
St. Jean Port Joli	2-15	11-16
Elgin Road	2-35	10-50
St. Roch	2-47	10-37
St. Anne	3-00	10-20
Rivière-Ouelle	3-30	9-50
St. Denis	3-50	9-25
St. Paschal	1-08	9-05
St. Hélène	1-25	8-15
St. André	1-45	8-20
St. Alexandre		8-05
Lake Road	5-15	7-50
River du Loup	5-35	7-25
	5-55	7-09

PRIME
JUSQU'AU 1er JANVIER 1869
AVOINE DE LA NORVEGE

Le seul agent nommé aux Etats-Unis pour la vente de cette avoine étant désireux de donner aux cultivateurs canadiens l'avantage d'en faire l'essai, a voulu ajouter à la quantité que nous lui demandions, à condition toutefois de prolonger le droit de prime à l'égard de nos abonnés.

En conséquence de la libéralité de ce véritable ami de l'agriculture, les souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement pour l'année courante d'ici au 1er janvier 1869, auront droit à la prime déjà annoncée.

Ceux qui d'ici à cette date paieront leur abonnement pour l'année proclamaire, recevront deux paquets de cette avoine de la Norvège.

Nous distribuerons les primes à la dernière semaine de décembre.

Un historique de cette avoine de la Norvège accompagnera chaque prime.

FIRMIN H. PROULX,
Ste. Anne, 26 nov. 1868.

PRIME!!!
AVOINE DE LA NORVEGE

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'avoine de la Norvège.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*, d'ici au 1er janvier prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un paquet suffisant d'avoine de la Norvège pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'*American Agriculturist* de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er de janvier, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvège :

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

- Une pinte \$ 1.25
- Deux pintes..... 2.00
- Un quart de minot.... 4.00
- Un demi minot..... 6.00
- Par minot..... 10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

FIRMIN H. PROULX.

A VENDRE

La LIBRAIRIE AGRICOLE de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume ; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.

FARMER'S ADVOCATE

JOURNAL AGRICOLE

Publié à London (Ontario) par M. Weld, agriculteur pratique.

Ce Monsieur possède un dépôt d'instruments agricoles de toutes espèces et a toujours en mains un assortiment de graines, de plantes de premier choix. Dans chaque No. de son journal il donne les moyens de se servir avantageusement de ces instruments, et la manière de cultiver différents grains dont il fait toujours un choix scrupuleux. Possesseur d'une ferme d'une grande étendue, il se livre aux expériences. Il cultive 32 espèces de blé qu'il vend à bonne condition.

M. Weld s'occupe en outre sur une grande échelle de l'élevage des animaux de choix. Il rend compte dans son journal de ses succès ou de ses désappointements dans l'élevage des différentes races d'animaux, mettant par là le cultivateur à même de profiter de son expérience. Le journal contient en outre de nombreuses recettes pour les maladies des animaux.

Plusieurs citoyens des plus influents voulant contribuer à répandre la science agricole parmi les cultivateurs de leur comté ont souscrit la somme de \$593.00 en faveur de M. Weld. Ce Monsieur offre ce montant en prime aux abonnés pour l'année 1869.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année. L'abonnement date du 1er janvier 1869.

Ce journal est à sa 3^{me} année d'existence.

Ceux qui enverront au propriétaire de la *Gazette des Campagnes* \$1.75 recevront le *Farmer's Advocate* et la *Gazette des Campagnes* pendant un an.

GRAMMAIRE GOSSELIN

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la *Gazette des Campagnes*, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.